REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Commune de MONTLAUR

Nombre de membres
- *afférents au conseil municipal : **15***
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 14*

Date de la convocation : 21/01/2013
Date d'affichage :

Séance du 1er février 2013
L'an deux mille treize
Et le premier février à 21 heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Francis CASTAN Maire.
Présents : Mmes ALINAT M., COVINHES, DECUP-CAUMES, RAMONDENC, RICARD, ZULIANI-SOLIER
MM. BERNAT, CRANSAC, DOMENGE, GUIRAUD, RASCOL, RIVEMALE, SOLIER
Excusés : Mme ALINAT Jacqueline

Secrétaire de séance : Mme RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n °04-2013
Convention de déversement du Hameau des Genêts

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le projet d'assainissement prévoit de raccorder les effluents du Hameau des Genêts sur la station d'épuration.
Il précise que cette démarche vise à trouver une solution pérenne pour la protection des milieux aquatiques et pour le développement de l'activité de l'établissement.
Il propose de signer avec l'établissement une convention spéciale de déversement qui entrera en application dès réception des travaux. Il précise que cette convention a pour but de fixer les modalités techniques, financières et administratives de participation de l'établissement.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention spéciale de déversement et de ses annexes ainsi que de l'arrêté autorisant le déversement dans le réseau communal.

Le Conseil Municipal entend l'exposé de Monsieur le Maire et, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- **d'approuver** les projets d'arrêté et de convention spéciale de déversement ainsi que ses annexes
- **de mandater** Monsieur le Maire pour l'exécution des formalités et demandes relatives à la mise en place de la convention et **l'autorise** à signer l'arrêté de déversement

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.
Le Maire,
Francis CASTAN

- Transmis au représentant de l'Etat le